



ECOLE DE SKI INTERNATIONALE

DU SKI CLUB INTERNATIONAL DE GENEVE



Classe Free ride saison 2019-2020.

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° postal :

Localité :

Natel :

E-mail :@.....

Voir le règlement classe Freeride.

Seulement les personnes sélectionnées par le chef moniteur peuvent participer à cette classe free ride. Elles doivent avoir suivi le cours d'avalanche du SCIG de la saison et savent utiliser un DVA.

Le matériel obligatoire pour cette classe, en plus d'un équipement de ski adéquat et complet est :
un DVA (détecteur de victime d'avalanche), une pelle, une sonde,
un sac à dos de montagne avec ceinture et le port du casque.
Nous conseillons vivement l'Air Bag.

Les personnes n'ayant pas le matériel obligatoire ou avec du matériel inadapté et les personnes non aptes techniquement ou physiquement seront refusées en classe free ride.

Le soussigné affirme être apte techniquement et physiquement pour la classe Free ride.
Il affirme aussi être assuré correctement et est conscient des risques inhérents à la pratique du ski hors piste sur des pentes raides.

Date :

Signature :